

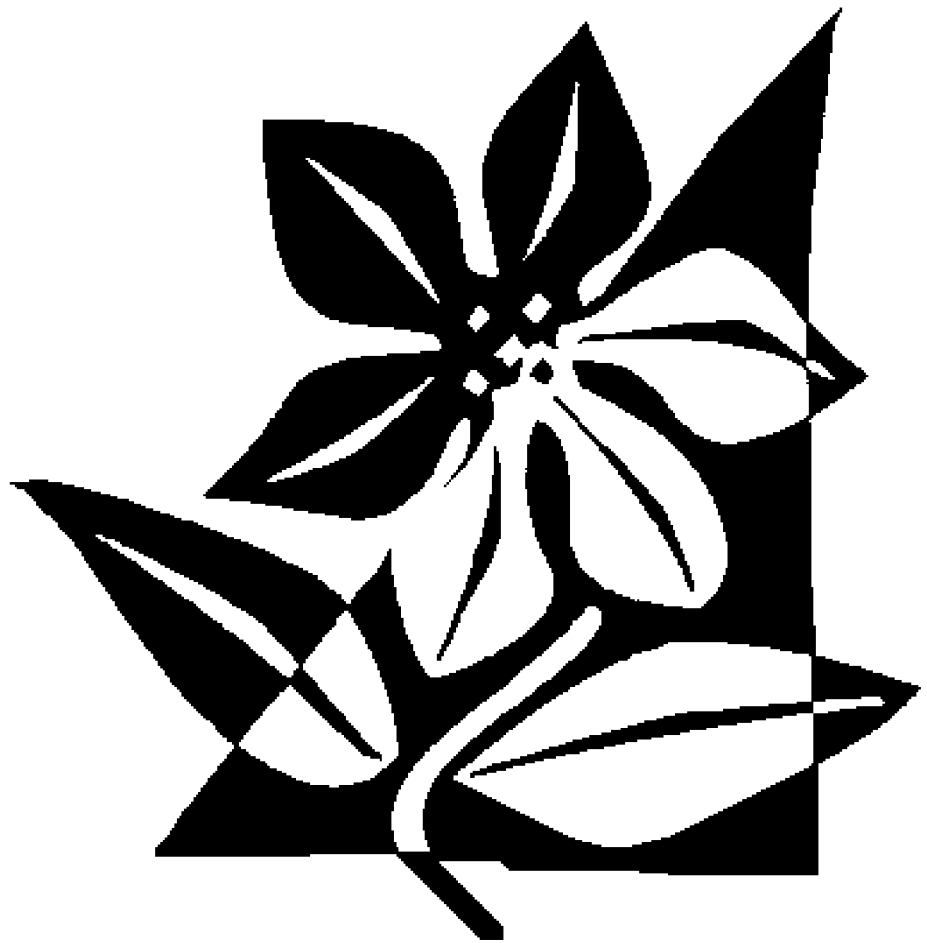


Santé
Canada

Health
Canada

Atelier de sensibilisation du personnel en milieu de travail

Violence familiale



Canada

VIOLENCE FAMILIALE :

ATELIER DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU DE TRAVAIL

Un guide pour les gens qui veulent se réunir
afin de discuter des problèmes de violence familiale

financé par
Division de la santé mentale et
Centre national d'information
sur la violence dans la famille
Santé Canada 1994

Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires en vous adressant à:

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Division de la prévention de la violence familiale
Santé Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4
No. de téléphone : (613) 957-2938

No. de téléphone en service libre appel,
1-800-267-1291
Télécopieur : (613) 941-8930

ATS (Appareil de télécommunication pour sourds)
1-800-561-5643 ou (613) 952-6396

Also available in English under the title:

**FAMILY VIOLENCE : AWARENESS INFORMATION FOR PEOPLE IN THE
WORKPLACE**

Les points de vue exprimés dans ce manuel ne représentent pas nécessairement ceux de Santé Canada. Il est interdit de reproduire les documents pour en faire un usage commercial, mais nous en encourageons la reproduction à d'autres fins si la source est mentionnée.

© Ministre des travaux publics et services gouvernementaux Canada

VIOLENCE FAMILIALE :

**ATELIER DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU
DE TRAVAIL (Français)**

Cat. H72-21/119-1994F
ISBN 0-662-99421-3

REMERCIEMENTS

Le concept de base de ce manuel et le projet de sensibilisation à la violence familiale ont été élaborés sur contrat avec le Justice Institute de la C.-B. par Flora MacLeod, directrice de programme (services du développement des programmes de formation). Le «Guide par étapes» et les «Conseils pour les présentateurs» ont été préparés par Brenda Dafoe, consultante en éducation des adultes.

Le projet a été financé par la Division de la santé mentale de Santé Canada, en collaboration avec le Centre national d'information sur la violence dans la famille de Santé Canada. La réalisation du projet a été facilitée par les conseils de Joan Simpson, coordinatrice en matière de violence familiale à la Division de la santé mentale de Santé Canada, et ceux de Barbara Merriam, gestionnaire du Centre national d'information

sur la violence dans la famille, Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada.

Le contenu de la série a été élaboré à la suite de réunions de groupes de discussion sur la violence conjugale, l'abus des enfants, ainsi que la négligence et la violence à l'égard des personnes âgées, et à l'aide de recommandations de comités consultatifs spécialisés dans chacun des domaines. Le contenu du module axé sur la violence familiale a été mis à l'essai par des groupes d'employés de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nous tenons à remercier les gens qui ont organisé ces projets expérimentaux et qui ont présenté la matière à leurs collègues, ainsi que ceux qui ont participé aux ateliers et contribué leurs commentaires qui se sont avérés très précieux.

Comité consultatif:

RENÉE AUDY, DIRECTRICE
CLSC Olivier Guimond
Montréal, Québec.

CYNTHIA BOYD, SURVEILLANTE
Ridgewood Treatment & Réhabilitation Centre

Saint-John, Nouveau-Brunswick.

JOAN GILLESPIE, CONSULTANTE
programme concernant la violence familiale,
Conseil canadien de développement social
Ottawa, Ontario.

LIZ GILLIS, TRAVAILLEUSE SOCIALE

Mount View Health Unit
Calgary, Alberta.

CAROL LAFAYETTE-BOYD, CONSEILLÈRE
EN PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL
ministère des Services sociaux
Regina, Saskatchewan.

ELLIOT PAUS JENSSEN, TRAVAILLEUR SOCIAL
À L'UNITÉ D'ÉVALUATION GÉRIATRIQUE
collège de médecine du Royal University Hospital
Saskatoon, Saskatchewan.

Développement et Production:

FLORA MACLEOD, AUTEUR ET DIRECTRICE DU
PROJECT

BRENDA DAFOE, CONSULTANTE EN ÉDUCATION
DES ADULTES

CAROL CHEVELDAVE ET SARAH ROSS,
RÉDACTRICES

WESTERN TECHNIGRAPHICS LTD., ÉDITEURS

FINANCÉ PAR : DIVISION DE LA SANTÉ
MENTALE,
SANTÉ CANADA ET CENTRE
NATIONAL D'INFORMATION SUR
LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE,
DIVISION DE LA PRÉVENTION DE
LA VIOLENCE FAMILIALE,
SANTÉ CANADA

PRÉSENTATION DU MANUEL DE SENSIBILISATION A LA VIOLENCE FAMILIALE

NOUS AVONS PRÉPARÉ CE MANUEL PARCE QUE NOUS CROYONS QUE ..._____

- les gens se réunissent pour discuter des questions qui les préoccupent;
- les gens acquièrent des connaissances en discutant avec les autres;
- la technique de la sensibilisation par des pairs facilite l'apprentissage;
- la technique de la sensibilisation par des pairs respecte l'expérience et les conditions de vie de chacun;
- chaque personne a des qualités précieuses et un point de vue valable dont elle se sert dans ses relations avec les autres;
- la technique de la sensibilisation par des pairs est pratique pour présenter des documents de base sur des problèmes ayant des répercussions sur notre vie quotidienne, et pour tenir des discussions à ce sujet.

CARACTÉRISTIQUES: _____

DESTINATAIRES : GROUPES INFORMELS

Ces renseignements font partie d'une série de manuels qui ont été préparés pour les gens qui veulent se réunir pour participer à des discussions au sujet de la violence familiale.

MÉTHODE : SENSIBILISATION PAR DES PAIRS

L'information est présentée clairement et simplement, ce qui facilite la tâche du présentateur (qui n'est pas un expert dans le domaine, et n'est peut-être pas habitué à enseigner ou à parler en public).

CONTENU : RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR LA VIOLENCE FAMILIALE

La documentation sert à présenter le problème, et a été conçue pour intéresser le grand public.

ÉLÉMENTS CLEFS : SENSIBILISATION ET CONNAISSANCE DES RESSOURCES

Le but de l'atelier est de sensibiliser les participants à la violence familiale, de leur

expliquer comment ils peuvent aider, et de les renseigner sur les ressources offertes dans leur collectivité (services, programmes et personnes-ressources permettant d'obtenir plus de détails sur la question).

DURÉE : UNE HEURE

L'atelier dure environ une heure, bien que les groupes peuvent décider d'y consacrer plus ou moins de temps ou de poursuivre leurs discussions à une date ultérieure.

CADRE : MILIEU DE TRAVAIL OU AUTRE

Ce manuel a été conçu pour être présenté en milieu de travail, à l'heure du dîner, ou encore avant ou après les heures de travail, mais il peut aussi être utilisé dans d'autres secteurs de la collectivité pour orienter les discussions informelles sur la violence familiale.

AUTRES DOCUMENTS

D'autres manuels sur les mauvais traitements envers les enfants et sur la violence ou la négligence à l'égard des personnes âgées peuvent

être obtenus gratuitement auprès du Centre national d'information violence dans la famille.

ORGANISATION DE L'INFORMATION

PLANIFICATION DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION

La première section explique les objectifs des ateliers, qui peut y participer, comment choisir le lieu et la date de ces activités et comment les organiser. La page intitulée **CONSEILS POUR LES PRÉSENTATEURS** donne des suggestions et des idées pour la présentation de la matière.

Cette section contient aussi des renseignements généraux provenant du Centre national d'information sur la violence dans la famille, une **LISTE (blanche) DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE** (à remplir par le présentateur) et un échantillon d'une **AFFICHE** pour annoncer l'atelier.

GUIDE PAR ÉTAPES

La deuxième section est le guide de la présentation. Cette section présente des renseignements de base, des conseils pour faire les présentations, des formules à utiliser pour

traiter le sujet, un programme, les réponses à une petite interrogation, des suggestions d'activités, des documents de référence et des directives sur leur utilisation.

PLANIFICATION DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION

OBJECTIFS

Il est important de savoir ce que vous espérez accomplir en tenant un atelier de sensibilisation à la violence familiale. Cette activité aide les participants :

- à être conscients du fait qu'il y a des problèmes de violence et d'exploitation dans leur collectivité;
- à parler de la violence familiale et à mieux comprendre comment elle touche les enfants, les femmes et les hommes, et

les personnes âgées;

- à savoir ce qu'il faut faire pour aider; et
- à connaître les ressources offertes par la collectivité.

Les membres de notre société s'inquiètent de la violence familiale. Toutefois, chacun peut faire sa part pour améliorer la sécurité au sein de sa collectivité. Sensibiliser ses collègues de travail est un bon point de départ.

QUI?

Qui peut planifier un atelier de sensibilisation à la violence familiale? Vous! Vous pouvez organiser un atelier en milieu de travail en formant un groupe et en vous servant du guide pour lancer la discussion.

Il est préférable de présenter l'atelier à deux. De

cette façon, l'un de vous pourra quitter le groupe si un des participants est bouleversé et s'il faut lui fournir de l'aide et de l'information en privé avant la fin de l'activité. Parler de la violence familiale n'est pas facile; les gens qui ont été affectés par cette violence peuvent avoir besoin de parler à quelqu'un pour savoir où obtenir du soutien.

Avant l'atelier, vous et votre collaborateur devrez lire le guide, notamment la section intitulée COMMENT AIDER. Prévoyez aussi du temps après l'atelier pour répondre aux demandes d'information ou de soutien.

Vous ne pourrez pas répondre à toutes les questions sur la violence familiale, mais vous pouvez faire appel à des membres de la collectivité en mesure de vous aider. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste en violence familiale pour organiser un atelier. Vous devez toutefois :

- vous intéresser à la question;
- lire les documents ci-joints; et
- remplir la page concernant les ressources communautaires.

Essayez de trouver des gens clefs qui pourraient vous aider. Certaines organisations comptent parmi leur effectif des personnes qui s'occupent spécialement des problèmes touchant le personnel.

OU?

Ce guide a été conçu pour le milieu du travail, mais il pourrait aussi servir à la maison ou sur la scène communautaire.

Renseignez-vous sur la politique de l'organisation à propos de l'utilisation des salles de réunion. Il est préférable d'organiser la rencontre dans une salle tranquille. Vous pouvez peut-être réserver une salle de classe ou de conférence de l'organisation. Une section séparée de la cafétéria ou une salle pour le personnel pourrait également servir. Vous pouvez aussi utiliser un bureau privé, selon le nombre de personnes que vous attendez.

QUAND?

Le GUIDE PAR ÉTAPES a été conçu pour être vu en 55 minutes, de sorte qu'il puisse être utilisé à l'heure du dîner, entre des postes de travail ou à un autre moment qui convient.

Il se peut que votre employeur soit prêt à vous accorder du temps pour l'atelier. Certains employeurs reconnaissent en effet que la violence

Communiquez à l'avance avec les agents du service d'aide aux employés, les conseillers rattachés aux syndicats, les représentants des programmes de santé au travail, ou avec les membres du comité de santé et de sécurité au travail ou d'un comité de promotion du bien-être. Ces personnes voudront peut-être vous aider à organiser un atelier de sensibilisation, ou encore y participer. De toute façon, elles doivent être informées de la tenue de l'atelier, non seulement par politesse, mais aussi parce que le nombre de demandes d'aide de la part des employés risque d'augmenter. (Une ressource pour les conseillers du service d'aide aux employés est intitulée LA VIOLENCE CONJUGALE ET LE MILIEU DE TRAVAIL : EN VOIE DE CHANGEMENT et peut être obtenue sans frais du Centre national d'information sur la violence dans la famille.)

Si l'organisation compte un agent d'aide aux employés ou un conseiller rattaché à un syndicat, demandez-lui de vous suggérer un lieu de réunion.

Si l'on ne vous permet pas de tenir une réunion au travail ou si vous n'avez pas accès à un endroit convenable, vous pouvez décider de vous rencontrer ailleurs, par exemple dans une bibliothèque, un YWCA, un centre communautaire ou un centre pour la famille. Les responsables de ces endroits accepteront peut-être de vous prêter une salle.

familiale perturbe la vie des employés, et peut entraîner la maladie, l'absentéisme et des problèmes de concentration pouvant causer une baisse de productivité ou des blessures.

COMMENT? _____

Choisissez un lieu et une date. Demandez à quelqu'un de vous aider et répartissez-vous les

tâches. Suivez ensuite les étapes suivantes.

1. *Passez le mot* _____

Vous pouvez décider d'inviter simplement certaines personnes qui, selon vous, sont susceptibles de s'intéresser à la violence familiale. Vous pouvez aussi annoncer l'activité en plaçant des affiches sur les tableaux d'affichage. N'oubliez pas cependant que vous devez peut-être demander une autorisation avant d'afficher quoi que ce soit dans votre milieu de travail.

Ce manuel contient un échantillon d'une affiche. Si vous voulez vous en servir, vous n'avez qu'à

indiquer l'heure et le lieu de l'atelier, puis faire des photocopies sur du papier coloré.

Un groupe contient idéalement une dizaine de participants, mais n'hésitez pas à présenter l'atelier si le groupe est un peu plus petit ou un peu plus nombreux. Si vous faites des invitations, vous aurez une meilleure idée du nombre de personnes qui viendront. Dites-vous qu'un groupe n'est jamais trop petit - il suffit qu'une autre personne se joigne à vous pour que le guide porte fruit.

2. *Remplissez à l'avance la LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE.* _____

Cette liste se trouve à l'arrière du manuel. Vous rendrez un bon service aux participants en inscrivant certains numéros de téléphone locaux sur la feuille. Avant la journée de l'atelier, trouvez au moins un numéro à composer en cas d'urgence et un numéro permettant d'obtenir de l'information sur les services communautaires, et inscrivez-les sur la liste. Chacun d'eux doit permettre d'avoir accès à d'autres ressources.

Certaines ressources clés sont offertes dans presque toutes les villes ou collectivités du

pays. Le bottin téléphonique est le meilleur endroit où trouver les numéros nécessaires, mais vous pouvez aussi les obtenir auprès du personnel de la bibliothèque ou du centre d'information de votre secteur.

Il est important que vous donniez quelques numéros de téléphone, car les participants voudront peut-être savoir où obtenir de l'aide (même s'ils ne le disent pas clairement à la réunion). La liste que vous leur fournirez sera peut-être à l'avenir leur bouée de sauvetage.

3. *Lisez certains documents à l'avance et faites quelques préparatifs:* _____

- Lisez les **CONSEILS POUR LES PRÉSENTATEURS**
- Lisez le **GUIDE PAR ÉTAPES**.
- Lisez les trois feuillets de renseignements du Centre national d'information sur la violence dans la famille qui sont inclus dans le manuel : «La violence conjugale», «La violence et la négligence à l'égard des enfants» et «Les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées».

- Photocopiez la **LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE** après l'avoir remplie, ainsi que le programme et les autres documents à distribuer aux participants. Faites des copies pour tous ceux qui sont censés venir à l'atelier. Après l'atelier, placez les listes de ressources qui vous restent sur les tableaux d'affichage de l'organisation pour que les employés y aient accès.

- Procurez-vous des feuilles ou des fiches vierges ainsi que des crayons pour que les participants puissent faire l'exercice intitulé «EXEMPLES».

Bonne chance!

CONSEILS POUR LES PRÉSENTATEURS

1. Votre groupe se réunit pour explorer la question de la violence familiale. Soyez naturel. Si vous êtes à l'aise et détendu, l'atmosphère sera plus chaleureuse et décontractée.
2. Votre rôle est d'animer la discussion. **Vous n'êtes pas un spécialiste; vous n'avez pas à trouver toutes les réponses ou toutes les solutions.** *«Mon rôle consiste simplement à orienter nos discussions sur la violence familiale.»*
3. Dans toute situation d'apprentissage, les adultes apportent avec eux une vaste gamme de connaissances et d'expériences. Il est utile d'en tenir compte, et parfois de le souligner : *«Tu as beaucoup d'expérience sur ce plan, Jeanne...»*
4. Il n'est pas facile de parler de la violence familiale. Si des participants manifestent des sentiments de tristesse ou de colère pendant l'atelier, ne craignez pas de reconnaître l'existence de tels sentiments. Dites quelque chose comme : *«Cela a du être très difficile pour vous, Asif...»*
5. Il est bon de répartir le temps selon le programme. Si le groupe s'intéresse particulièrement à une question donnée, vous pouvez leur demander s'ils veulent continuer à en discuter ou bien s'en tenir au programme : *«Il ne nous reste que dix minutes et nous avons trois autres points à traiter. Que voulez-vous faire?»* Le groupe peut décider de se rencontrer une autre fois, ou de ne pas voir toute la matière mais de recevoir quand même la documentation.
6. Il est important de répondre à **tous** les commentaires par un signe de tête, un sourire ou un *«merci»*, même si certains sont plus ou moins pertinents.
7. Il se peut qu'un participant s'écarte du sujet pour exprimer quelque chose qui lui tient à coeur. Vous pouvez alors dire quelque chose comme : *«Je comprends vos préoccupations ..., mais aujourd'hui nous nous concentrons sur ...»*
8. Il peut être utile, de temps en temps, de faire référence à un point abordé précédemment : *«Vous souvenez-vous de ce que nous avons dit à propos du pouvoir et du contrôle dans les situations de violence familiale?»*
9. Certains participants peuvent devenir très troublés et désirer parler à quelqu'un en privé. Il est donc recommandé que vous vous trouviez un partenaire pour obtenir du renfort pendant la réunion. S'il le faut, vous pourrez continuer à parler au groupe pendant que votre partenaire reconforte un participant et le renseigne sur les ressources communautaires disponibles.
10. Remerciez les participants de leur présence : *«C'est difficile de parler de la violence familiale. C'est grâce à l'intérêt de gens comme vous qu'il est possible de lutter contre ce problème. Merci d'être venus!»*

GUIDE PAR ÉTAPES

1 A L'ARRIVÉE DES PARTICIPANTS...

Donnez-leur une copie de la LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES, de la petite INTERROGATION et du programme.

- demandez-leur de répondre à l'INTERROGATION;
- dites-leur que vous reviendrez sur ce document plus tard;
- présentez rapidement le programme au groupe pour qu'il sache comment l'atelier se déroulera.

2 PRÉSENTEZ-VOUS ET PRÉSENTEZ LES AUTRES PARTICIPANTS (environ 5 minutes)

Commencez par vous présenter et présentez vos collaborateurs.

Expliquez :

- pourquoi vous avez décidé d'organiser l'atelier;
- que vous disposez d'un temps limité : «Nous n'avons que 55 minutes devant nous, mais beaucoup de terrain à couvrir, comme le montre le programme»;
- que la violence familiale est un sujet délicat dont certains ont de la difficulté à parler;
- qu'il s'agit d'un problème complexe pour lequel il n'existe pas de simple solution;
- que ceux qui veulent plus d'information à ce sujet peuvent venir vous voir après l'atelier;
- que tout participant est libre de quitter l'atelier avant la fin pour n'importe quelle raison;
- que les participants sont invités à ajouter des commentaires et poser des questions pendant l'activité.

Présentez ensuite les participants.

Jetez un coup d'oeil sur le groupe et demandez-vous :

- si tous les participants se connaissent déjà;
- s'il serait trop long de présenter tout le monde;
- si certaines personnes seraient mal à l'aise de se

présenter au groupe.

Si vous avez répondu «oui» à l'une de ces questions, passez directement à la section «Vue d'ensemble». Si vous décidez de faire des présentations, voici une méthode rapide qui permet à chacun de rencontrer au moins deux personnes :

- demandez aux participants de se présenter à la personne assise à leur gauche;
- demandez-leur ensuite de se présenter à la personne qui se trouve à leur droite.

3 VIOLENCE FAMILIALE : VUE D'ENSEMBLE (environ 10 minutes)

Commencez par souligner que la violence familiale est une question qui éveille beaucoup d'émotions.

N'oubliez pas que certains participants peuvent s'intéresser à la violence familiale à cause d'une expérience personnelle actuelle ou appartenant au passé.

Voici ce que vous pourriez dire...

«La violence familiale ne se produit pas seulement chez les Inconnus . Elle existe chez nos amis, chez nos voisins... ou chez nous. Nous nous inquiétons peut-être à propos de quelqu'un qui est victime de ce type de violence. Nous pouvons aussi avoir de la difficulté à parler de ce problème, parce que cela nous rappelle des moments difficiles. Souvenez-vous que la LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE que vous avez reçue en entrant donne accès à diverses ressources communautaires. Si quelqu'un désire plus d'information sur la question, n'hésitez pas à venir me voir après l'atelier.»

**Clarifiez le sens
de «violence familiales».**

Voici ce que vous pourriez dire...

«La violence familiale est un comportement qui compromet la survie, la sécurité ou le bien-être d'une autre personne. Ce n'est pas un nouveau problème, mais il n'y a pas longtemps que les gens essaient d'y remédier.

La violence dont nous allons parler aujourd'hui est celle qui se produit dans une famille ou dans le cadre d'une relation d'intimité. Cette violence peut se présenter sous divers aspects : violence dans les fréquentations, violence conjugale, mauvais traitements ou négligence à l'égard de personnes âgées ou d'enfants, et exploitation sexuelle d'enfants. Il peut aussi s'agir de cas où quelqu'un est témoin de mauvais traitements à l'égard d'un membre de sa famille.

La violence peut être physique, psychologique ou sexuelle, ou avoir d'autres formes, comme la négligence et l'exploitation financière. Les personnes les plus souvent victimes de violence familiale sont les femmes, les enfants et les personnes âgées.»

**Résumez ce que l'on sait
sur la violence familiale.**

Voici ce que vous pourriez dire...

«Tous les membres de notre société ne sont pas traités de façon équitable. Ceux qui se retrouvent moins souvent en position d'autorité sont les plus susceptibles d'être exploités : les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées ou les membres des minorités ethniques, culturelles ou visibles.

La violence familiale ne résulte pas d'une situation économique difficile, d'une perte d'emploi, du stress ou de l'abus d'alcool. Que l'économie se porte bien ou mal, certaines personnes choisissent d'en maltraiter d'autres. Lorsqu'elles sont stressées ou frustrées ou qu'elles manquent de confiance en elles, ces personnes se défoulent sur quelqu'un qui est plus vulnérables.»

4 EXEMPLES (environ 10 minutes)

Distribuez des crayons, des feuilles ou des fiches blanches.

Expliquez aux participants ce qu'il faut faire.

Voici ce que vous pourriez dire ...

«Pensez à un cas de violence familiale qui s'est produit dans votre réseau de connaissances ou dont vous avez entendu parler. Prenez une minute pour résumer la situation sur votre fiche en quelques mots ou en une phrase. Ex. : Un enfant qui fait partie de l'équipe de natation a des marques de coups et des bleus.

Ne donnez aucun nom.

Je lirai certains exemples à haute voix et je demanderai au groupe d'identifier le type de violence dont il s'agit.»

Recueillez ensuite les fiches et lisez des exemples à haute voix (si c'est un petit groupe, vous pouvez lire tous les exemples et en discuter).

Voici ce que vous pourriez demander..

«A votre avis, que peut-il s'être produit dans ce cas-ci?

Qui est le plus vulnérable?

Qui détient le plus de pouvoir?»

5 RÉPERCUSSIONS DE LA VIOLENCE

FAMILIALE (environ 10 minutes)

Distribuez le document

**«RÉPERCUSSIONS
DE LA VIOLENCE FAMILIALE»**

Servez-vous de ce document pour orienter la discussion sur les conséquences de la violence familiale. Commencez par décrire les effets «en chaîne» des incidents de violence familiale, notamment leurs graves répercussions sur nos vies, nos familles, le milieu scolaire, le milieu du travail et notre collectivité. Demandez aux participants s'ils pensent à d'autres conséquences de cette violence sur le plan personnel ou communautaire.

Voici ce que vous pourriez dire...

«Comme nous venons de le voir, la violence familiale est un problème que la plupart d'entre nous connaissent. Ce type de violence a des répercussions à court et à long termes sur toute la collectivité, et non seulement sur la famille touchée.

Des études ont montré que les enfants qui vivent dans des foyers violents sont affectés sur le plan émotionnel après avoir été témoins d'actes de violence. Ils grandissent dans un climat marqué par la tension, la peur, l'intimidation, et la confusion à l'égard des relations intimes. Ils peuvent manquer de confiance en eux et éprouver des sentiments de honte, d'insécurité et de culpabilité. Il est possible qu'ils aient de la difficulté à l'école. Ils apprennent qu'il est acceptable pour les hommes d'avoir recours à la violence lorsqu'ils sont avec des femmes, ou bien lorsqu'ils veulent régler des conflits dans leur famille ou avec les personnes qu'ils fréquentent. Cette expérience peut avoir de nombreuses répercussions sur eux à l'âge adulte; il est possible qu'ils adoptent eux aussi un comportement violent lorsqu'ils auront fondé une famille.»

6 COMMENT AIDER (environ 10 minutes)

Distribuez le document

«COMMENT AIDER»

Voici ce que vous pourriez dire...

«Il se peut qu'un ami, un voisin ou un collègue victime de violence familiale soit entré en contact avec vous. Comment pouvez-vous l'aider?»

Maintenant discutez brièvement de chaque conseil présenté sur le document.

Lisez les conseils l'un après l'autre. Après chacun, demandez au groupe de donner une ou deux autres idées sur les façons de RESPECTER L'AUTRE, d'ETRE DISCRET, de GARDER L'ESPRIT OUVERT ET d'OFFRIR SON APPUI. Si vous avez le temps, prolongez un peu la discussion.

7 DISCUTEZ DE L'INTERROGATION

(environ 10 minutes)

Demandez aux participants de reprendre l'interrogation qu'ils ont complétée plus tôt.

Lisez chaque énoncé et chaque réponse à voix haute. Tous les énoncés sont FAUX.

1. La violence familiale se produit surtout dans les familles à faible revenu.
2. La violence familiale se limite à la violence physique.
3. Seules les femmes sont victimes de violence familiale

Les participants voudront peut-être suivre sur leur propre interrogation pendant que vous lisez les énoncés et les réponses. Ne leur demandez pas de donner leurs réponses. Le but de l'activité est de corriger les mythes courants sur la violence familiale.

S'il vous reste assez de temps, vous pouvez encourager le groupe à discuter après chaque point. Certains participants ne seront peut-être pas d'accord avec toutes les réponses ou s'éloigneront peut-être du sujet. Voici ce que vous pouvez dire dans ce genre de situation :

- «Qu'en pensent les autres?»
- «Cette question pourrait faire l'objet d'une autre discussions.»
- «Prenons cette question en note. Nous pourrions ensuite communiquer avec quelqu'un qui pourrait nous donner plus d'information.»

Faux: La violence familiale n'est pas liée à la situation financière, à l'origine ethnique, à la race, à la classe sociale ou à l'âge. On la retrouve dans tous les groupes d'âges et dans tous les groupes de la société. Toutefois, les familles qui ont des revenus plus élevés peuvent plus facilement cacher ce problème, alors que celles qui sont moins aisées recourent plus souvent aux services publics, notamment la police.

Faux: La violence familiale inclut l'agression physique ou sexuelle, la violence psychologique, l'intimidation, la négligence, ainsi que l'exploitation financière et personnelle. La violence familiale peut entraîner des blessures ou une importante souffrance psychologique.

Faux: Les enfants, les femmes et les personnes âgées sont les principales victimes de violence familiale. Chez les enfants, les victimes d'exploitation sexuelle peuvent être des garçons ou des filles. Dans notre société, les personnes les plus susceptibles d'être victimes de violence familiale sont

généralement celles qui ont le moins de pouvoir, notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les membres de minorités ethniques ou culturelles.

4. Les victimes de violence familiale sont souvent à blâmer pour leur situation.

Faux: Les victimes ne sont jamais à blâmer. Personne ne mérite d'être frappé ou maltraité et personne n'a le droit d'exploiter autrui, quelles que soient les circonstances. Chacun de nous a le droit de vivre en sécurité. Les agresseurs doivent être tenus responsables de leurs actes et en assumer la responsabilité.

5. La violence familiale est une affaire privée.

Faux: La violence familiale est l'affaire et la responsabilité de toute la collectivité. C'est un problème grave et les agresseurs peuvent être poursuivis au criminel. Si nous nous disons que la violence familiale est une affaire privée, il est plus difficile pour ceux qui se trouvent dans une situation violente de demander de l'aide, et donc le problème se perpétue.

6. L'abus d'alcool engendre la violence familiale.

Faux: L'abus d'alcool ne cause pas la violence familiale. Il arrive souvent que les agresseurs prennent de l'alcool pour excuser leurs actions. Mais il n'est pas vrai que toutes les personnes qui abusent de l'alcool maltraitent les autres; d'ailleurs, certains agresseurs ne prennent pas d'alcool du tout. Les personnes qui maltraitent les autres quand elles ont bu le font aussi quand elles sont sobres.

7. La violence familiale a peu de répercussions sur les enfants.

Faux: Beaucoup d'enfants qui grandissent dans un foyer violent seront troublés par leur expérience pour le reste de leur vie. Un enfant qui est maltraité ou voit un des siens se faire maltraiter éprouve de la souffrance sur les plans émotionnel et psychologique. Cette souffrance diminue sa confiance en soi et son amour-propre, ainsi que sa capacité d'apprendre et d'avoir de bons rapports avec les autres.

8. Les personnes qui maltraitent les autres souffrent de «maladie mentale».

Faux: Les gens tentent d'expliquer ou d'excuser la violence familiale en disant que les agresseurs ont une maladie mentale. Cette hypothèse implique que les agresseurs ne sont pas responsables de leurs actes. Toutefois, d'après les professionnels qui s'occupent de cas de violence familiale, la plupart des agresseurs n'ont pas de maladie mentale. Ils

profitent d'un rapport de forces à leur avantage pour blesser les autres et les manipuler.

8 CLOTURE : QUE FAIRE MAINTENANT? (environ 5 minutes)

Pendant les cinq dernières minutes de l'atelier, vous pouvez demander aux participants s'ils veulent se réunir à nouveau pour :

- poursuivre la discussion sur la sensibilisation à la violence familiale (surtout si vous avez manqué de temps et que vous n'avez pas pu voir tout ce qui était au programme);
- assister à un exposé que présenterait un membre de la collectivité à propos d'une question liée à la violence familiale;
- regarder une vidéocassette portant sur la violence familiale;
- discuter d'un autre aspect de la violence familiale, par exemple l'exploitation des personnes âgées, la violence envers les enfants et la violence conjugale. Des guides sont actuellement élaborés en vue de la présentation d'ateliers sur d'autres thèmes. Vous pouvez vous informer à ce sujet auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

N'oubliez pas de souligner que vous êtes disponible pour quelques minutes si quelqu'un veut vous poser une question ou vous faire part de ses préoccupations. (Si un participant vous parle d'un problème, demandez-lui s'il au courant de l'existence d'un programme d'aide aux

employés ou un programme de consultation offert par le syndicat à votre travail. Consultez la **LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE** afin de pouvoir suggérer à votre collègue d'autres façons d'obtenir de l'aide.)

Remerciez les participants d'être venus à l'atelier.



Renseignements du...

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées

Qu'est-ce que les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées?

On ne s'entend pas tout à fait sur ce qu'il faut comprendre par «les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées»; pour la plupart des spécialistes, toutefois, cette expression désigne habituellement, dans un sens opérationnel, «les mauvais traitements physiques, psychologiques ou matériels infligés à un aîné». Quant à la négligence, elle est perçue comme un comportement associé à la violence.

La **violence physique** comprend l'agression physique, les gestes brutaux, la violence sexuelle et le refus des soins de première nécessité - alimentation, soins personnels, soins hygiéniques ou soins médicaux.¹

La **violence psychosociale** comprend l'agression verbale, l'isolement social, le manque d'affection et le refus de faire participer l'aîné aux prises de décision qui le concernent.

L'**exploitation matérielle** désigne l'usage abusif de l'argent ou de la propriété de l'aîné, y compris la fraude ou l'utilisation des biens de l'aîné à des fins autres que la satisfaction des besoins ou des désirs de ce dernier.

La **négligence** peut être aussi bien active que

passive. La négligence est qualifiée de passive lorsque le soignant ne cherche pas intentionnellement à causer du tort à l'aîné; elle est active si le soignant est conscient du fait que les besoins de l'aîné ne sont pas satisfaits. La négligence peut ouvrir la porte à n'importe laquelle des trois formes de violence susmentionnées.

Quelle est l'étendue du problème?

Comme le problème de la violence à l'égard des aînés n'a attiré que récemment l'attention publique, il existe très peu de statistiques sur son incidence et sa prévalence.

Une enquête nationale sur les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées au Canada a été menée en 1989.² Les enquêteurs ont communiqué avec 2 000 aînés résidant en foyer privé, afin d'avoir un échantillon représentatif des 91 p. 100 d'aînés canadiens qui vivent dans un domicile privé. L'enquête a donné lieu aux conclusions suivantes :

- Environ 4 p.100 des personnes âgées résidant dans un domicile privé canadien (soit 98 000 personnes) sont victimes de violence.
- L'exploitation matérielle, la plus répandue

des formes de violence à l'égard des aînés, touche 60 000 Canadiens âgés. Seuls 7 p. 100 de ces personnes sont économiquement à la charge de leur victime.

- L'agression verbale chronique, qui est une forme de violence psychosociale, touche quelque 34 000 aînés canadiens.
- Plus de 18 000 Canadiens âgés sont victimes de plus d'un type de violence.
- Il y a environ 12 000 aînés au Canada qui souffrent de violence physique. Les aînés victimes de violence physique sont plus souvent mariés que les aînés non victimes. Dans la majorité des cas, l'agresseur est le conjoint.
- En termes absolus, les femmes victimes de violence sont plus nombreuses que les hommes, à une proportion d'environ 5.3; toutefois, par tête d'habitant, la proportion de femmes âgées victimes de violence est à peu près égale à celle des hommes.

Faits à retenir

La victime

- Le profil (âge, sexe, état civil, ethnie, revenu) de la personne âgée victime de violence ne diffère pas de façon considérable de celui de la personne âgée non victime.³
- La personne âgée victime de violence néglige souvent de porter accusation contre son agresseur; elle se sent honteuse et gênée et ne veut pas courir le risque d'être rejetée de ceux qu'elle aime.⁴
- La victime a tendance à s'attribuer la responsabilité des mauvais traitements subis; l'aîné trouve alors des raisons pour justifier la violence dont il a été victime et est convaincu qu'il mérite d'être maltraité.

- Dans le cas de mauvais traitements infligés par un fils ou une fille, l'aîné peut éprouver un sentiment d'incompétence et d'embarras et s'accuser d'avoir mal élevé son enfant.⁵
- Dans la plupart des cas, la victime est peu disposée à admettre qu'il y a violence et refuse l'aide offerte. Souvent, une personne âgée préfère endurer la situation qu'elle connaît plutôt que de s'exposer à être placée en établissement.

L'agresseur

- Il se peut que le soignant agresseur n'ait pas ce qu'il faut (connaissances, espace, soutien, aide, temps, ressources financières, tempérament, motivation) pour prendre soin de l'aîné qui est à sa charge.⁶
- Il est possible que l'agresseur soit en train de faire face à des problèmes personnels chômage, toxicomanie, alcoolisme ou désintégration de ses relations avec d'autres personnes.
- Le soignant agresseur peut se sentir contrarié à l'égard de l'aîné, auquel il reproche de lui avoir fait perdre sa liberté.⁷
- L'agresseur peut manifester de l'irritation ou du ressentiment lorsqu'on l'interroge sur les soins qu'il prodigue à l'aîné; il répondra alors à côté de la question ou de façon évasive.
- parce qu'en tant que société, nous avons en général tendance à tolérer la violence et même à la valoriser (sport, guerre, jouets violents);
- parce que les comportements dominateurs sont souvent acceptés et excusés.

À quel point se préoccupe-t-on de la violence faite aux femmes au Canada?

- Quatorze ministères du gouvernement fédéral participent à l'élaboration d'une

stratégie nationale sur la violence familiale, y compris la violence conjugale.

- À travers le Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont identifié comme des priorités l'éducation du public et la mise sur pied de programmes d'études sur la violence des hommes à l'égard des femmes.⁹
- Il y a au Canada des milliers de femmes et d'hommes qui participent à titre d'employés ou de travailleurs bénévoles à la fourniture de services d'hébergement, de services sociaux ou de services de santé, à des programmes d'aide aux employés, à des programmes de traitement et de formation, à des stratégies d'éducation, à une action sociale, à la recherche, à des comités de coordination de services communautaires, à l'élaboration de politiques, à des interventions ou à des poursuites judiciaires.
- Des initiatives importantes ont été prises :
 - aux niveaux municipal, régional, provincial, territorial et fédéral
 - dans des institutions, organisations et associations non gouvernementales locales, régionales, provinciales, territoriales et nationales.
- La volonté d'en apprendre davantage sur la violence et d'élaborer des stratégies de soutien et d'intervention existe dans un grand nombre de groupes religieux et dans le secteur de l'entreprise privée.
- On obtient souvent les meilleurs résultats lorsque plusieurs groupes multidisciplinaires travaillent et apprennent ensemble. L'accent mis sur la prévention, l'intervention, la défense des droits, l'éducation, la formation ou les services et le développement de programmes par ces groupes permet de voir de quelle façon les

valeurs, les normes et les attitudes de la société à l'égard de la violence, des relations et du rôle de l'homme et de la femme influencent la perpétuation ou la prévention de la violence conjugale.

Ensemble, nous pouvons prévenir la violence conjugale.

Que veut vraiment dire prévenir la violence conjugale?

Sur le plan individuel, cela veut dire :

- voir la prévention comme une question sociale,
- prendre des responsabilités,
- en apprendre plus long sur le sujet afin de trouver des solutions à ce problème,
- réfléchir sur notre façon de vivre ensemble,
- prendre soin de soi, se préoccuper du bien-être des autres et de celui de la communauté,
- se respecter mutuellement,
- trouver de nouvelles façons non violentes de vivre ensemble en tant qu'hommes, femmes et enfants,
- se poser des questions sérieuses sur notre façon de nous percevoir et de traiter les autres,
- s'engager personnellement d'une façon ou d'une autre,
- se décider d'aider à résoudre le problème.

Quelle forme votre participation peut-elle prendre?

Comme parent, vous pouvez enseigner à vos enfants à accorder de la valeur aux contributions,

aux droits et aux responsabilités de tout individu, quels que soient son sexe, son âge, sa culture ou son invalidité.

Comme membre de votre communauté, vous pouvez vous informer sur ce qui se fait, ce qu'il faudrait faire et le rôle que vous pouvez jouer.

Comme membre de la population active, vous pouvez vous informer des mesures prévues par les Programmes d'aide aux employés sur la question, des besoins des employés en difficulté, ainsi que des services de soutien offerts ou nécessaires dans votre communauté.

Comme membre d'une association, vous pouvez demander ce qui se fait, ce qui reste à faire, ce que vous et votre association pourriez faire maintenant et dans l'avenir.

Comme membre d'un organisme religieux, vous pouvez suivre l'exemple de vos semblables, déterminer ce qu'il y a à faire et de quelle façon vous pouvez apporter votre contribution.

Comme consommateur de médias ou concepteur, vous pouvez réfléchir aux images et aux messages positifs et négatifs véhiculés, vous pouvez faire des choix et agir de façon responsable.

Comme éducateur, vous pouvez vous informer sur ce qu'il faut enseigner relativement à la question.

Comme professionnel, vous pouvez tenter de comprendre les besoins et les expériences des agresseurs et des victimes, collaborer avec les membres d'autres professions et savoir tirer avantage des connaissances de ceux qui travaillent auprès de femmes victimes de violence et d'hommes violents.

- *Duty Bound: Elder Abuse and Family Care*. Suzanne K. Steinmetz. California : Sage Productions, 1988.
- *Document de travail : Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées*. Nancy Gnaedinger. Ottawa, Ontario : Santé et Bien-être social Canada, 1989.

- *Elder Abuse and Neglect*. Alberta Senior Citizens Secrétariat. Edmonton, Alberta : Alberta Senior Citizens Secrétariat, 1988.
- *Elder Abuse and Neglect*. Mary Joe Quinn and Susan K. Tomita. New York : Springer Publishing Company, 1986.
- *Augmentons notre connaissance de la violence envers la personne âgée : Trois modèles éducationnels*. Comité spécial sur la violence et la négligence envers les personnes âgées. Ottawa : Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton, 1988.
- *Protection des personnes âgées : Étude sur les personnes âgées maltraitées*. Donna J. Shell. [Winnipeg : Ministère de la Santé et du Bien-être social Canada] 1982.
- *Vieillir... en toute liberté*. Comité sur les abus exercés à l'endroit des personnes âgées, Québec (Québec) : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 1989.
- *Violence et personnes âgées*. Bélanger et al, Montréal (Québec) : Les Cahiers de l'Association québécoise de gérontologie, 1981.

Audiovisuel : La Division de la prévention de la violence familiale, de Santé et Bien-être social Canada, a rassemblé des films et vidéos sur la violence faite aux aînés, qui peuvent être empruntés gratuitement auprès des bureaux régionaux de l'Office national du film.

Notes

1. Donna J. Shell, *Protection des personnes âgées : Étude sur les personnes âgées maltraitées*. Winnipeg : Ministère de la Santé et Bien-être social Canada, 1982, p. 24.
2. Elizabeth Podnieks (et al), *Une enquête nationale sur les mauvais traitements des personnes âgées au Canada*. Toronto, Ontario : Ryerson Polytechnical Institute, 1990.
3. Hornick et al, *A Review of the Social and*

Legal Issues Concerning Elder Abuse, Calgary, Alberta : Canadian Research Institute for Law and the Family, 1988, p. vii.

4. Wendy Johnson-Brown, *Abuse of Elderly Women*, Winnipeg, Manitoba : Senior Women Against Abuse Collective, 1989, p.22.

5. Suzanne K. Steinmetz, «Elder Abuse», *Aging*, Feb. 1981, p. 7.

6. Elizabeth Podnieks, La violence à l'égard des personnes âgées : Il faut faire quelque chose!, reprint from *The Canadian Nurse*, Vol. 81, #11, December 1985, by National Clearinghouse on Family Violence, p.2.

7. Nancy Gnaedinger Document de travail : *Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées*, en vue de la Conférence nationale sur la violence familiale 1989 Main dans la main, p. 4.

8. Gneadinger, p. 18.

9. Ibid., p. 18.

10. Podnieks 1990, p.83.

11. Shell, p. 19.

12. Mary Ellen Welsh. *Report on : Focus on Elder Abuse Workshop*. Regina, Saskatchewan : University of Regina, 1989, p. 23.

13. Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton, *Augmentons notre connaissance de la violence envers la personne âgée : Trois modèles éducationnels*, 1988, p. 13.

Le présent document a été rédigé par Natalie I. Migus. Des remerciements sont adressés aux personnes suivantes pour leur contribution : Jeanette Bartlett, Secrétariat du troisième âge, Santé et Bien-être social Canada; Dick Carr, Saskatchewan Senior's Directorate; Catherine Luke, Ontario Office for Senior Citizens; John Angus Mackenzie, Nova Scotia Senior Citizens Secrétariat; Judy Murakami, Ministry of Health; Elizabeth Podnieks, Ryerson Polytechnical Institute of Toronto;

D^r Vincent Sacco, Queen's University; Cathy Yurkowski, Manitoba Seniors' Directorate; Diets Habets, Gordon F. Phaneuf, Sue Tracey et Meena Trotman, Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada.

Pour de plus amples renseignements sur la violence à l'égard des aînés et les autres problèmes de violence familiale, veuillez vous adresser à l'organisme suivant :

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Division de la prévention de la violence familiale
Direction générale des programmes de service social
Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B5
(613) 957-2938


ou appeler sans frais au numéro suivant :
1-800-267-1291

Novembre 1990


LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE

SERVICE D'URGENCE

Inscrivez le numéro de téléphone
de ce service pour votre secteur.

POLICE/GRC  911 (si possible) ou
numéro des services de votre secteur:

URGENCE - HÔPITAL  _____

LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE (24 H...)  _____

Certaines des ressources suivantes peuvent être offertes dans votre région. Vous pouvez obtenir les numéros de téléphone nécessaires dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique ou par l'intermédiaire des services d'information

Services de protection de l'enfance  _____

Refuges ou centres pour les femmes  _____

Centres d'aide aux victimes

d'agression sexuelle  _____

Services d'aide aux victimes

d'exploitation sexuelle  _____

Services de santé  _____

Services de santé mentale  _____

Services d'assistance socio-psychologique
(aide à l'enfance, services à la famille,

conseillers privés)  _____

Aide juridique  _____

Assistance financière  _____

Banque alimentaire  _____

Organismes pour les immigrants et les réfugiés  _____

Organismes pour les autochtones  _____

Groupes de soutien  _____

Services pour les personnes âgées  _____

Note: Si les représentants d'un service ne peuvent pas (ou ne veulent pas) vous aider, adressez-vous ailleurs pour trouver l'aide dont vous avez besoin.

LA VIOLENCE FAMILIALE

IL FAUT EN PARLER

DISCUSSION DE 55 MINUTES

Qu'est-ce que la violence familiale?

Comment nous touche-t-elle?

Peut-on obtenir de l'aide dans notre communauté?

QUAND?

Date et heure

OU?

Adresse

**Pour plus d'information
communiquez avec:**

Nom(s)

Téléphone

L'atelier est organisé à l'aide de

renseignements fournis par le Centre national

VIOLENCE FAMILIALE :

ATELIER DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU DE TRAVAIL

PROGRAMME

Présentations

Violence familiale : Vue d'ensemble **10 minutes**

Exemples **10 minutes**

Répercussions de la violence familiale **10 minutes**

Comment aider **10 minutes**

Discussion sur l'interrogation **10 minutes**

Clôture : Que faire maintenant? **5 minutes**

INTERROGATION SUR LA VIOLENCE FAMILIALE

Encerclez votre réponse (VRAI ou FAUX)

- | | | | |
|----|---|---|---|
| 1. | La violence familiale se produit surtout dans les familles à faible revenu. | V | F |
| 2. | La violence familiale se limite à la violence physique. | V | F |
| 3. | Seules les femmes sont victimes de violence familiale. | V | F |
| 4. | Les victimes de violence familiale sont souvent a blâmer pour leur situation. | V | F |
| 5. | La violence familiale est une affaire privée. | V | F |
| 6. | L'abus d'alcool engendre la violence familiale. | V | F |
| 7. | La violence familiale à peu de répercussions sur les enfants. | V | F |
| 8. | Les personnes qui maltraitent les autres souffrent de «maladie mentale». | V | F |

RÉPERCUSSIONS DE LA VIOLENCE FAMILIALE

La violence familiale a de graves répercussions sur nos vies, nos familles, le milieu scolaire, le milieu de travail et la collectivité. Pensez aux effets "en chaîne" d'un cas de violence familiale (un homme qui frappe sa femme devant leur enfant, par exemple).

VIOLENCE

conséquences pour la victime et le reste de la famille :

souffrance psychologique et peur blessure physique
abus de médicaments sur ordonnance
dépression; problèmes de sommeil

conséquences pour l'enfant à l'école :

absentéisme;
problèmes de concentration
épuisement; crises de colère

conséquences au travail :

absentéisme;
mauvais rendement
problèmes de concentration; épuisement
risques en matière de sécurité/blessures; abus d'alcool et de drogue

conséquences pour la collectivité :

intervention des policiers
rupture de la famille
adultes et enfants dysfonctionnels
services de protection, soins de santé et d'assistance socio-psychologique
répétition du cycle de la violence dans la vie des gens

COMMENT AIDER

RESPECTEZ AUTRUI

- si une personne dit avoir été maltraitée, acceptez qu'elle en parle et croyez-la;
- soyez sincère et honnête;
- dites-lui : «Ce n'est pas de votre faute»;
- écoutez-la et laissez-la parler de ses sentiments.

SOYEZ DISCRET

- discutez dans un endroit tranquille;
- promettez leur de ne pas répéter la conversation,
- si votre interlocuteur vous confie qu'il se peut qu'un enfant soit maltraité, dites-lui qu'il est tenu par la loi de communiquer avec les, services de protections de l'enfance ou les policiers.

GARDEZ L'ESPRIT OUVERT

- évitez de juger les autres;
- n'exprimez pas votre opinion ou vos sentiments personnels,
- ne blâmez personne;
- offrez des options, et non des conseils;
- soyez patient; les victimes de violence font le nécessaire pour se sortir de leur situation lorsqu'elles se sentent prêtes.

OFFREZ VOTRE APPUI

- dites à la personne qui se confie qu'elle n'est pas seule;
- n'oubliez pas que chacun prend ses propres décisions - ne dites pas à l'autre quoi faire;
- dites-vous que la personne fera des changements dans sa vie quand elle sera prête;
- informez-la sur l'aide qu'elle peut obtenir au bureau : amis, collègues, services d'aide aux employés et conseillers rattachés à un syndicat;
- dites-lui qu'elle peut trouver de l'aide dans sa collectivité (donnez-lui la LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE);
- demandez-lui si elle aimerait que vous lui redemandiez des nouvelles.